

LES DÉGLINGOS

tous solidaires

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Le vendredi 4 février 2022 à 18h30, les fondateurs des « **Déglingos Tous Solidaires** » se sont réunis en visioconférence pour l'Assemblée Générale.

Les personnes présentes n'ont pas pu signer la feuille de présence qui est annexée au présent procès-verbal.

L'assemblée générale désigne Monsieur Raphaël COENE en qualité de Président de séance et Madame Caroline MARQUIS en qualité de Secrétaire de séance.

Le Président excuse Madame Roselyne Demeulemetzeer, Messieurs Guy Barrois et Julien Delannoy.

Le Président de séance rappelle que l'Assemblée Générale est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral du président
- Rapport financier du trésorier
- Approbation des comptes
- Adhésion à l'association
- Présentation de la prochaine manifestation
- Election du bureau

Délibération n°1 :

Rapport Moral du Président

2020 Quelle année ! 2021 en fut de même, c'est pourquoi le président a souhaité revenir principalement sur les événements qui ont marqué l'année des Déglingos.

Nous avons commencé l'année par une Tombol'art : grâce à Hugues Panec, artiste peintre au grand cœur qui nous a offert une toile, nous avons gagné 310€.

Nous tenons à remercier Mr Panec pour sa confiance, d'autant que son engagement pour notre commune ne s'arrête pas là. En effet, les Déglingos c'est aussi de la mise en relation et nous pouvons dire aujourd'hui que la commune d'Elnes va pouvoir profiter du talent de Mr Panec, puisque ce dernier souhaitant sans cesse transmettre son art, va réaliser une fresque avec les enfants de l'école Henri Matisse dans l'enceinte même de l'école.

Madame Henquez Emeline, adjointe au maire, confirme cette opération et explique qu'une fresque sera effectuée sur l'ensemble du mur à l'entrée de l'école Henri Matisse.

Nous avons ensuite, grâce à l'initiative des minis déglingos (enfants des membres de l'association), et de leurs enseignants, mis en place une vente de goodies dans le cadre du parcours citoyen. Qu'est-ce le parcours citoyen ? Il s'adresse à des citoyens en devenir qui prennent progressivement conscience de leurs droits, de leurs devoirs et de leurs responsabilités. Nous pouvons dire, que les minis déglingos ont déjà fait une bonne part de chemin en ayant, dès leur plus jeune âge, pris conscience qu'il était nécessaire de respecter et d'aider son prochain. Cette vente à tout de même permis de rapporter à l'association 360€. Nous les remercions chaleureusement et les encourageons à poursuivre dans ce sens. BRAVO !!

L'année s'est poursuivie avec la 2nde édition de la marche gourmande des coteaux calcaires qui s'est déroulée le samedi 21 août 2021 au départ de la commune de Wavrans-sur-l'Aa.

En effet, l'édition 2021 ayant dû être reportée pour cause de COVID et la salle des fêtes de Elnes étant indisponible aux dates souhaitées, nous nous sommes alors naturellement tournés vers nos voisins et amis de Wavrans.

Le comité des fêtes (Fabienne) nous ayant gentiment proposé de coorganiser cette 2nde édition à nos côtés. Il faut dire que cette 2nde édition restera marquée longtemps dans nos esprits ; d'abord car celle-ci fut une réussite formidable en termes d'affluence, puisque 769 marcheurs contre 605 pour la première édition ont répondu présents, mais aussi, car les conditions dantesques liées à cet orage survenu alors que tous les participants étaient sur le parcours nous ont valu une montée de stress sans précédent. Enfin, plus de peur que de mal, c'est « trempé des cheveux jusqu'au caleçon » comme nous l'a dit un des randonneurs mais avec un sourire béant que chacun a regagné sa voiture ou la salle des fêtes.

Nous avons tous en tête une anecdote comme celle-ci qui nous revient et c'est bien là l'essentiel, les gens ont pris du plaisir, ont pris la peine d'échanger avec les artisans. Nous avons d'ailleurs appris il y a peu que même si certains n'ont pas eu le loisir de revenir par la salle des fêtes tellement il devenait urgent qu'ils aillent se sécher, les artisans ont revu ensuite des marcheurs qui sont entrés en contact avec eux dans le but d'acheter leurs produits.

Notre job et donc rempli et l'on peut s'en féliciter !

Nous tenons aujourd'hui à remercier profondément tous les acteurs de cette belle et mémorable journée. Nous ne prendrons pas le risque aujourd'hui de re-citer tout le monde afin de n'oublier personne mais il est important qu'ils sachent que chaque maillon de cette chaîne de solidarité est nécessaire et important lorsque l'on veut mener à bien de tels événements.

Nous souhaitons également vous remercier, vous aujourd'hui présents avec nous, à cette assemblée générale. Vous qui, depuis plusieurs années maintenant, nous faites confiance et nous suivez dans chacune des actions que l'on peut mener. Vous qui, par votre adhésion à l'association, avez permis cette année encore de rapporter la somme de 268€.

Qu'avons-nous fait de cet argent ?

Eh bien, nous avons eu la chance de croiser le chemin de Raphaël et de sa famille. Raphaël, c'est un jeune garçon qui souffre d'autisme et à qui nous avons eu la joie de remettre un chèque de 1500€ afin de financer des séances d'ABA (méthode éducative comportementale). Vous pouvez suivre son parcours sur leur page Facebook « association Raphaël, ensemble combattons l'autisme ».

Nous avons également pris beaucoup de plaisir à croiser la route de Thaïs, autre petit garçon de 11 ans qui, lui, est atteint d'une tétraparésie spastique des 4 membres. Thaïs afin de poursuivre son chemin vers l'autonomie a besoin de subir une nouvelle opération à Barcelone afin d'améliorer la fonctionnalité des muscles du corps, celle-ci consiste à supprimer les rétractations musculaires. Là également, nous avons pu grâce à vous remettre à Thaïs et à sa famille un chèque de 1500€ afin de prendre une partie de l'opération en charge, celle-ci coûte 5000€. Vous pouvez suivre là aussi le parcours de Thaïs sur leur page Facebook « un espoir pour Thaïs ».

Autre action que nous avons souhaité mener, nous avons fait l'achat de 23 places de cirque Longuenesse générosité. Le but étant de les offrir à toutes les familles que nous avons aidées depuis la création de l'association. Ceci a d'ailleurs été pour certains d'entre eux une grande première, leur handicap leur laissant penser qu'ils n'étaient pas en mesure de se déplacer dans de tels événements. Nous avons eu la chance d'être retenus pour intervenir devant 2500 personnes le 14 novembre dernier et ainsi présenter notre association au plus grand nombre.

Nous remercions ICOM pour nous avoir donné la possibilité de présenter l'association.

Délibération n°2 :

Bilan financier du Trésorier

Le trésorier présente son bilan à l'assemblée. Bilan annexé à ce PV.

Solde financier au 28.02.2021 : + 2542,33 €

RECETTES

- Marche Gourmande du samedi 21 août 2021 : Bénéfice de **3424,86 €**
- Vente de « goodies Déglingos » encaissée au 31.01.2022 : **534,00 €**
(dont 360,00 € vendues à l'école Henri Matisse d'Elnes)
- Tombol'Art de février 2021 permettant de gagner
une toile peinte et offerte par l'artiste Hugues Panec : **310,00 €**
- Subvention annuelle de la commune d'Elnes : **250,00 €**
- Cotisations 2021 adhésions à l'association : **268,00 €**
- Intérêts 2021 perçus sur livret A : **12,74 €**

Total recettes : 4799,60 €

DEPENSES

- Dons versés à différentes associations
(Raphaël ensemble combattons l'autisme, Un espoir pour Thaïs) : **Dépense de 3000,00 €**
- Assurance MACIF responsabilité civile de l'association
(période du 01/04/2021 au 31/03/2022) : **Dépense de 28,72 €**
- Investissements pour les différentes manifestations : **Dépense de 345,32 €**
 - Achat d'un sumup pour le règlement par CB (coût : 34,80 €)
 - Achat de 2 malles de rangement (coût : 37,98 €)
 - Achat d'un cadenas et de doubles de clé pour le local de stockage mis à disposition de l'association (coût : 38,04 €)

Le président explique que la commune d'Elnes n'ayant pas de local à disposition pour notre association, nous avons dû faire un appel via Facebook afin de trouver un local pour y stocker le matériel nécessaire dont nous avons besoin pour la bonne organisation de nos différentes manifestations. A cet appel, nous avons eu rapidement deux réponses favorables pour mise à disposition à titre gracieux : une sur Elnes et l'autre sur Wavrans. Nous remercions Madame Saint Martin Virginie pour sa proposition. Notre choix s'est porté sur Wavrans pour la seule raison est que le local proposé est totalement indépendant à l'habitation et en bord de route, nous pouvons accéder à celui-ci à toute heure de la journée et peu importe le jour sans pour autant déranger les propriétaires. Merci à Monsieur et Madame Caron.

- Prise en charge de la broderie du logo des Déglingos sur vestes achetées par les membres de l'association (coût : 234,50 €)

Le président explique que l'identité de l'association passe également par un peu d'investissements. Nous avons sur nos propres deniers, acheté des vestes et seul le cout de la broderie à l'effigie de l'association est pris en charge par l'association.

- Achat de stylos et porte-clés « Déglingos »
pour opération de vente « goodies » **Dépense de 329,81 €**

- Achat de 23 places de cirque Longuenesse Générosité offerts le 14 novembre 2021 aux personnes aidées et à leur famille **Dépense de 184,00 €**

- Réceptions diverses : **Dépense de 363,46 €**
(Pot de Remerciements du 17/09/2021 aux bénévoles de la marche gourmande, Divers)

Total dépenses : 4251,31 €

Solde financier au 31.01.2022 : +3090.62€

Malgré le contexte, l'association continue de lancer des actions afin d'aider les personnes dans le besoin.

Le Trésorier a également fait un bilan sur les sommes récoltées et versées depuis la création de l'association (Bilan annexé à ce PV).

Sommes récoltées depuis la création : 11581,16€

Sommes versées aux personnes dans le besoin depuis la création : 8203,56€

Délibération n°3 :

Approbation des comptes

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Délibération n°4 :

Présentation du bulletin d'adhésion à l'association.

2 choix d'adhésion sont proposés :

- Membre Actif : Cotisation annuelle de 1€ minimum
- Membre Bienfaiteur : Droit d'entrée 10€ + 1 € de cotisation annuelle

Le président précise que le montant des cotisations n'a pas changé depuis la création de l'association.

Délibération n°5 :

Prochaines Manifestations

Tombola de la Saint Valentin.

-1^{er} Lot à remporter d'une valeur de 230€

1 nuit pour 2 personnes avec petit déjeuner à l'hôtel Mercure de Saint-Omer ainsi qu'un repas au restaurant de l'hôtel « Le Strom »

-2^{ème} Lot un bon d'achat de 50€ (2 menus) à valoir au Restaurant « L'Atelier » de Lumbres

-3^{ème} Lot deux bons d'achats de 10€ à valoir chez DKA kebab de Lumbres

Tirage au sort le Jeudi 10 Février en direct du Strom.

Participation au Nord Trail Mont de Flandres

Le Dimanche 17 Avril prochain, une participation en tant que bénévole au Nord Trail des Monts de Flandres permettra une rémunération de 40 € pour la journée. La somme sera reversée directement à l'association.

La 3^{ème} édition de la marche des coteaux calcaires

Elle se déroulera le Samedi 21 Mai Prochain au départ de Elnes.

Le président profite pour se tourner vers Emeline Henquez représentant la commune, pour demander si pour cette 3^{ème} édition, nous pouvons compter sur le **PLEIN** et **ENTIER** soutien de la commune comme cela a été le cas chez nos amis Wavranais. A savoir l'AECE (réserve communale) et éventuellement sur le comité des fêtes (Tonnelle gratuite ou autre).

L'événement prend chaque année plus d'ampleur et nous avons besoin du soutien de chacun pour que celui-ci continue d'année en année à se développer.

Madame Henquez répond que cette demande sera faite auprès des personnes concernées et que l'association a le soutien de la commune et que si besoin la commune répondra présente à nos demandes.

Le Week-End Théâtre

Autre événement que nous espérons pouvoir remettre en place cette année : Notre traditionnel week-end théâtre avec les Têtes à Claque. Celui-ci aurait dû se tenir le week-end prochain malheureusement les conditions sanitaires ne nous permettent pas encore la tenue de cette manifestation. Nous aurons plaisir à les retrouver le week-end des 29 et 30 octobre 2022.

Délibération n°6 :

Election du bureau

Président :

Se présente : M. Raphael Coene, élu à l'unanimité

Vice-Présidente :

Se présente : Mme Amélie Stienne, élue à l'unanimité

Trésorier :

Se présente : M. Mickaël Allouchery, élu à l'unanimité

Trésorier adjoint :

Se présente : M. Sébastien Humetz, élu à l'unanimité

Secrétaire :

Se présente : Mme Caroline Marquis, élue à l'unanimité

Secrétaire adjointe :

Se présente : Mme Audrey Marseille, élue à l'unanimité

Tour de table

Madame Henquez au nom de la commune, félicite l'association de cette belle réussite et souhaite de grandir et de perdurer dans ce sens. Elle réitère également le soutien de la commune en cas de besoin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h10.

Le Président de Séance,
Raphaël COENE

La Secrétaire de Séance,
Caroline MARQUIS